

# **Séance du vendredi 5 mai 2017**

Le vendredi 5 mai deux mil dix sept à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni salle de la Mairie sous la présidence de François DANEMANS, maire en exercice.

Présents : François DANEMANS, Jean-Marc LABORIE, Robert MALBOS, François LISSAC, Antoine PUECH, Philippe CHABUT, Edouard de BONNAFOS, Josette MERCADIER, Carole PUECH, Perrine MERESSE, Colette LABRUNIE

**Approbation de la séance du 08 avril 2017 :** Après lecture, le compte rendu de la séance du 08 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

## **Affaire BARRAL / CNE DE CALVINET - Défense devant le Tribunal Paritaire des Baux Ruraux -**

Par courrier en date du 10 avril 2017, Monsieur le Greffier du tribunal d'Instance d'Aurillac (Cantal) a notifié à la commune la requête n°17.00262/JAM présentée par Maître Jean-Antoine MOINS, avocat, pour Monsieur Jean-Louis BARRAL et Madame Corinne CANTUEL épouse BARRAL

Cette requête vise l'annulation d'une mise en demeure qui leur a été délivrée le 3 février 2017 par la commune, ainsi qu'une demande d'exécution de travaux sur des bâtiments loués.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'autoriser le Maire à ester en justice dans l'instance ci-dessus rappelée;
- et de désigner un avocat pour défendre les intérêts de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à ester en justice auprès du tribunal Paritaire des Baux Ruraux, dans la requête n°17.00262/JAM
- Désigne Maître Géraud MERAL, avocat, pour défendre les intérêts de la commune.

## **BAIL CASERNE GENDARMERIE :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'acte de révision du bail de la caserne de Gendarmerie avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cet acte.

## **DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS – budget COMMUNE :**

Afin de permettre de mandater des dépenses engagées, il convient d'inscrire les crédits correspondant.

Une décision modificative est nécessaire et le Conseil Municipal décide d'effectuer les virements de crédits suivants :

Section d'Investissement :recettes

2183- 23 Bâtiments scolaires : + 128.00 €

Section d'Investissement dépenses

2181- 25 Bâtiments communaux : - 128.00 €

**AMENAGEMENT DU PAVE : rue du Pavé, rue du Fossé et rue Eustache de Beaumarchais jusqu'à l'angle du chemin du Claux –**

1/ L'avant-projet sera présenté lors de la réunion publique le jeudi 18 mai à la salle polyvalente, et sera proposé pour approbation à la séance du conseil municipal qui suivra.

2/ Projet d'acquisition d'une ancienne maison avec un peu de terrain, sise à l'angle de la rue Eustache de Beaumarchais et de la rue du Fossé et appartenant à monsieur et madame Costes François, afin d'améliorer le projet.

Le conseil municipal souhaite acquérir cette maison au prix maximum de 6 000.00 euros, proposé à la famille COSTES.

Monsieur le Maire est chargé de conclure la négociation avec les propriétaires.

**PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

Monsieur le Maire présente le PLUI, en cours d'élaboration, dont il rappelle qu'il doit être compatible au schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Dans ce projet, Calvinet se positionne avec un potentiel constructif intéressant du fait de sa population et de ses services.

Le conseil municipal émet des remarques sur ce projet qui seront communiquées lors du conseil communautaire de juin, à savoir la possibilité d'étendre l'urbanisation au-dessus du Vernassal et le long du chemin de la Devèze.

**Questions diverses :**

**Festival du conte** : Un spectacle est proposée à Calvinet à l'occasion du 37<sup>ème</sup> Festival du Conte, dans le cadre des « Rapatonadas »

Parmi les trois propositions reçues, le conseil municipal retient la compagnie Victor Cova Corea sous réserve d'une participation financière de la communauté de communes.

**Transport à la demande** : Il est mis en place depuis quelques semaines, au départ de la place Jean de Bonnefon. L'entreprise Beyssac assure le transport des voyageurs pour le marché de Maurs tous les jeudis matin.

**Chêne de la rue du chêne** : Après consultation de l'ONF, il est confirmé que cet arbre est mort. Une entreprise spécialisée pour abattage sera contactée pour devis.

**Aire de jeux du terrain de sports :**

- une balançoire avec siège bébé sera commandée,
- des planches du tourniquet seront remplacées.

**Projet construction par Polygone SA HLM de 6 pavillons locatifs adaptés aux personnes âgées :**

Le dossier suit son cours.

**Energies nouvelles** : Après avoir identifié sur notre commune une zone potentielle pouvant accueillir un parc éolien, la société VSB présente sommairement une offre de projet éolien.

Le conseil municipal souhaite des précisions complémentaires sur leur proposition.  
Un rendez-vous sera organisé courant juin.

**Collecte ordures ménagères** : Rappel du problème de collecte des ordures ménagères (faiblesse des rotations, emplacements des containers).

Le prochain conseil est fixé au jeudi 1<sup>er</sup> juin.

La séance est levée à 23h45.